

## Le ROR, (vaccin contre la Rougeole, les Oreillons et la Rubéole) en 10 points

Catégorie : Vaccinations

Publié par [Drdesforges](#) le 24/7/2006

Le ROR, (vaccin contre la Rougeole, les Oreillons et la Rubéole) en 10 points 1°) **Efficacité** : au maximum 80% de protection, c'est à dire qu'un enfant sur 5 fait sa maladie, en dépit du vaccin, et **sans atténuation** dans l'expression des symptômes.

2°) **Durée de la protection**: au maximum de 10 à 15 ans, faisant ainsi courir le risque de faire la maladie à un âge où elle pose davantage de problème, tant social, professionnel, que même médical, les maladies infantiles étant plus mal tolérées à l'âge adulte.

La stratégie vaccinale mise en place contre la Rougeole est un échec complet, puisqu'on assiste actuellement à un retour de la maladie, touchant des sujets plus âgés, avec un risque de complications accru par rapport à la période antérieure à la vaccination. Ainsi aux USA, où l'on vaccine contre la rougeole depuis 1963, et avec des taux d'enfants vaccinés de 97%, on observe une résurgence de cette maladie, avec jusqu'à 70% de sujets vaccinés, parmi les cas de Rougeole, et des complications beaucoup plus fréquentes.

"JAMA", 1995,274,312-316.

3°) Le vaccin ROR est constitué de **virus vivants atténués**. En conséquence, selon la qualité de cette atténuation, les virus peuvent être trop atténués, et dans ce cas le vaccin ne confère aucune protection, ou pas assez atténués, et le vaccin provoque la maladie que l'on voulait éviter : on voit ainsi fréquemment des rougeoles, des oreillons, et même des rubéoles post-vaccinales.

### 4°) **Effets secondaires**

- les plus fréquents, la fièvre, les éruptions cutanées, mais également, les troubles digestifs (gastroentérites).
- très fréquemment une chute importante de l'immunité, entraînant des épisodes rhinopharyngés et/ou otites à répétition, ou des infections respiratoires, plus rarement cutanées.
- Convulsions hyperthermiques (relativement fréquentes).
- Réactions allergiques, notamment urticaire (1).
- Réactions articulaires (2)
- **Purpura thrombopénique**: destruction des plaquettes sanguines entraînant des hémorragies généralisées (4 cas personnels vus ces dernières années).
- Méningite, Méningo-encéphalite (3).

(1)"Concours Médical": vol. 115, n°18, 1993, p. 1510.

(2) "Concours Médical": vol. 114, n°40, 1992, p.3767.

(3) "British Medical Journal": vol. 299, n°6700, 1989, p.660.

### 5°) **Mutation et recombinaison des génômes viraux :**

Les expériences (\*) sur les souris, ont montré que l'introduction simultanée dans l'organisme de plusieurs virus vivants, bénins individuellement, pouvaient entraîner des pathologies gravissimes, par recombinaison du matériel génétique entre chacun des virus, entraînant la création d'un nouveau virus, au pouvoir pathogène plus important.

\*"SCIENCE, 7/11/86,234: 746-748. JAVIER R.T., SEDARATIF., STEVENS J.G.,

"Two avirulent herpes simplex viruses generate lethal recombinants in vivo"

6°) **Contaminations à partir du milieu du culture:**

Les virus ont besoin de tissus vivants pour se reproduire; on utilise pour la fabrication du ROR, des embryons de poulet. Or même un embryon, ne peut être déclaré indemne de contaminations notamment virales. Il existe en particulier des virus dits défectifs, inclus dans le patrimoine génétique de l'individu, et qui se transmettent ainsi de génération en génération, attendant les conditions favorables pour s'exprimer.

Ainsi le vaccin antipolyomyélique, cultivé sur reins de singes de 1955 à 1963, s'est révélé en 1960, être contaminé par de nombreux virus du singe, dont le trop célèbre SV40. Celui-ci, testé sur des rongeurs, et des poulets, s'est révélé cancérigène. Après avoir nié son rôle pathogène chez l'homme, afin d'éviter le scandale, on découvre aujourd'hui que le SV 40 injecté par les vaccinations jusqu'en 1962, est retrouvé dans 25% des tumeurs cérébrales de l'homme (60% des tumeurs de l'épendyme de l'enfant), dans les ostéosarcomes et dans 30% à 60 % des mésothéliomes. Qu'en sera-t-il pour le ROR, contaminé par le virus de la Leucose Aviaire?

"Science" du 7/2/97.

"Le Quotidien du Médecin", n°5998 du 3/21/97.

7°) **Augmentation des maladies allergiques:** Il est reconnu que certaines maladies infantiles, peuvent dans certains cas, faire disparaître une pathologie allergique chronique préexistante (asthme, eczéma, ...). Ainsi, une épidémie de rougeole en Guinée-Bissau, s'est accompagnée d'une chute de 50% du taux de tests cutanés positifs. D'autres travaux mentionnent la disparition d'eczéma à la faveur d'une infection virale ou bactérienne. Les prévalences d'atopie beaucoup plus faibles dans les pays de l'est, pourtant plus pollués, seraient reliés à la fréquence plus importante des maladies infectieuses. A l'autre bout de ce raisonnement, une équipe japonaise vient de montrer une corrélation entre le déclin des maladies infectieuses, et l'accroissement de la prévalence de l'asthme.

"Le Quotidien du médecin", n°5982, du 10/1/97, et n°6158, du 4/11/97.

"Science", T. Shirakawa et coll., vol.275, 3/1/97. "Lancet", Shaheen et coll, 1996.

8°) **Augmentation des maladies auto-immunes:** Une étude britannique met en cause le vaccin anti-rougeoleux dans la fréquence des maladies de Crohn et Recto-colites hémorragiques: de 2,5 à 3 fois plus de cas chez les vaccinés, [sur un groupe de 3545 personnes, contre 22 000 sujets témoins], avec présence du virus vaccinal de la Rougeole dans les prélèvements intestinaux biopsiques.

"The Lancet", 1995-1071-4

"Le Monde": 6/5/95.

"La Revue du Praticien": Tome 35, n°8, 1995, p.410.

9°) **L'argument vaccinaliste** pour se vacciner contre la Rougeole, est de prévenir l'apparition d'une complication redoutable, l'encéphalite.

Outre le caractère exceptionnel de cette complication, il convient de préciser que cette complication survient en dépit de la vaccination, comme en témoigne un article paru dans la Revue Médicale de Tours, concernant 2 cas d'encéphalite, survenus chez deux enfants vaccinés contre la Rougeole.

"Revue Médicale de Tours" -1995- T.29. - N9/10.

10°) **Evolution du message publicitaire des laboratoires:**

a) Initialement, lors de son lancement, la vaccination contre la rougeole, avait pour but d'éviter

*les conséquences financières*, sous forme d'arrêts de travail des mères au chevet de leurs petits, de cette maladie connue de tous pour sa bénignité habituelle.

b) Devant l'échec de cette stratégie publicitaire, on préféra agiter le spectre de l'encéphalite, le message de la peur étant en définitive, toujours plus rentable!

c) Après avoir tenu les propos publicitaires: "*Une injection suffit pour la vie*", il fallut devant le constat flagrant de l'échec de la stratégie vaccinale de ces dernières décennies, revoir le message publicitaire: "ROR, le second souffle", "*ROR une deuxième injection vaccinale entre 11 et 13 ans*", "ROR le renforcement de la couverture vaccinale".

d) Depuis septembre 97, on propose d'anticiper cette deuxième injection dès 4 ou 6 ans!

(Qu'en sera t'il demain? Devons nous accepter la fuite en avant que nous proposent "les experts", commandités par les laboratoires, et vacciner la population tous les dix ans, jusqu'au troisième âge, CONTRE DES MALADIES INFANTILES!